Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 35

Artikel: Deux écoles
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195703

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-quatrième année. N° 35. Samedi 29 août 1896.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une bataille de fleurs à Genève.

On annonce pour les 2 et 3 septembre une bataille de fleurs à Genève. Ce genre de fête, bien connu à Paris, Marseille, Nice et autres grandes villes de France, est encore tout nouveau chez nous. La bataille du 2 sera consacrée aux voitures et chars, et celle du 3 aux vélocipèdes décorés et fleuris. Espérons que ces réjouissances, données au profit d'œuvres de charité, seront favorisées d'un beau soleil et attireront à Genève des visiteurs en grand nombre.

Rien d'ailleurs n'est plus charmant, plus gai, plus gracieux qu'une bataille de fleurs ; ceux qui n'ont jamais assisté à ce spectacle si original et si brillant, ne peuvent guère s'en faire une idée.

De tous côtés, et une demi-heure au moins avant l'enlèvement des barrières qui ferment l'enceinte, on voit arriver des véhicules de tout genre circulant au milieu d'une double haie de curieux, qui s'extasient à la vue de voitures richement décorées : voitures à un, deux et quatre chevaux.

* * *

Tout à coup, une salve d'artillerie annonce l'ouverture de la fête. Aux estrades, aux chaises réservées, ont pris place des milliers de spectateurs. Une foule immense de curieux s'échelonne autour de la piste, les voitures défilent successivement et le coup d'œil devient de plus en plus pittoresque.

Tous ces équipages sont ornés de fleurs, quelques-uns en sont tellement couverts qu'à peine on en aperçoit les roues ; c'est à qui déploiera le plus de luxe et d'originalité. Et chacun a fait une ample provision de bouquets destinés à être lancés sur les voitures qui passent et s'entrecoisent en mélangeant leurs couleurs comme un immense et éblouissant kaleïdoscope...

* * *

Avant que les hostilités soient engagées, on s'observe du regard, on choisit d'abord ses ennemis, on procède à quelques escarmouches sans importance, et ces commencements, marqués d'une certaine réserve, donnent aux rencontres un cachet de convenance qui frise la solennité. Mais, peu à peu, la glace est rompue, les attaques se font plus fréquentes, plus rapides aussi les ripostes.

On bataille de voiture à voiture, on bataille avec les rangs des curieux. Les projectiles partent de tous côtés, c'est un feu roulant de mousqueterie aussi inoffensive que fraîchement embaumée.

Des tribunes, des estrades, de partout où l'assistance est groupée, on crible de fleurs certaines voitures qui renvoient crânement et sans compter. Et il en est ainsi jusqu'à la fin, jusqu'à l'heure où le canon annonce la fin du combat.

En France, un jury est chargé de décerner des prix aux attelages les plus brillants, aux voitures dont la décoration offre à la fois le plus de grâce et d'originalité. Nous pensons qu'il en sera de même à Genève.

Deux écoles.

Dans son numéro de juillet, la *Bibliothèque universelle*, publie un article intéressant du Dr Châtelain sur les effets de l'alcool. A sa lecture, on acquiert vite la conviction que les médecins sont loin d'être d'accord à ce sujet. De là deux écoles : celle qui a pour représentant le professeur Forel, chef de l'ordre des bons Templiers, en Suisse, et celle du Dr Jacquet, professeur de pharmacie, à Bâle.

Pour la première, l'abstinence absolue s'impose. La seconde reconnaît aussi la toxicité de l'alcool en général, mais admet qu'en en faisant un usage modéré, en ne buvant que des boissons naturelles non distillées, vin, cidre, bière, on ne court aucun risque de s'intoxiquer : *L'abus seul est nuisible*, dit M. Jaquet ; *un usage modéré de vin ou de bière, non seulement est inoffensif, mais peut être même utile dans certains cas.*

« Comment se décider entre les deux ? dit, d'un autre côté, M. le Dr Châtelain. Cela n'est pas facile, car si les premiers ont raison, les autres n'ont pas tout à fait tort... La vérité, me semble-t-il, se trouve entre deux, c'est-à-dire qu'il ne faut rien exagérer, et ce serait exagérer que de fixer une règle absolue, unique, applicable à chacun. »

Ailleurs, M. Châtelain ajoute :

« Notons que l'alcoolisme est une plaie toute moderne ; le mot même n'existe que depuis un demi-siècle tout au plus. Cependant l'alcool est aussi ancien que le monde, et nos pères, dans les pays de vignobles, cela est certain, buvaient plus que nous. D'où vient cette apparente contradiction ? Simplement de ce qu'ils ne buvaient, eux, que du vin, du vin tel que la vigne le donne, et l'alcool de vin est le moins toxique de tous. Ce n'est pas lui qui d'ordinaire produit l'alcoolisme, ce sont les alcools dits d'industrie sous toutes leurs formes : absinthe, chnaps, faux cognac, et toutes ces liqueurs fabriquées avec les produits de distillation de graines, de betteraves et de pommes de terre.

» Et ce n'est pas seulement l'eau-de-vie qu'on falsifie. Qui dira le nombre des marchands de vin ne vendant qu'une boisson fabriquée de toutes pièces avec ces eaux-de-vie d'industrie ? Ce sont des vignerons sans vignobles, et leur industrie est d'autant plus dangereuse que bien des gens qui croient ne boire que du vin absorbent, en réalité, les pires eaux-de-vie. »

Promenade à faire.

— Bonjour messieurs, vous revoilà ?

— Eh ! oui, nous « revoilà », comme vous dites. Peut-on ne pas revenir chez vous ; il y fait si beau.

— Ça, c'est vrai, il fait bien beau ici. Nous qui voyons ce « paysage » tous les jours, nous n'en sommes jamais rassasiés.

— Je vous crois, mon cher, je vous crois. Mais ce n'est pas tout ; il fait aussi bien chaud et nous avons soif. Apportez-nous vite un « demi ».

— Duquel, du rouge ou du blanc ?

— Du blanc, naturellement,... et du bon.

— Je n'ai que du bon.

* * *

Que la vue est belle de la petite esplanade qui sert de terrasse au chalet ! Car c'est un chalet à la porte duquel nous venons de frapper, un vrai chalet de montagne, avec son grand toit de *tavillons*, sa cheminée à tabatière, sa porte basse et sa cuisine dallée de larges pierres fendillées et chevauchantes. Au fond de la cuisine, la cave, où, à côté des vases de lait et de crême, et tout à fait à leur aise, deux tonnelets, l'un de vin rouge, l'autre de vin blanc ; vous savez, le « petit blanc ».

— C'est surtout pour les messieurs, nous dit le propriétaire en nous offrant un verre au *guillon*, ils n'aiment pas tant le laitage.

— Non, pas tant, en effet. A la vôtre !

* * *

Derrière la cave, à la partie postérieure du chalet et dans deux autres petits bâtiments séparés, les étables, où quarante à cinquante têtes de bétail, vaches, génisses, poulains, attendent patiemment, à l'abri du soleil et

Loin de l'essaim des taons au dard impitoyable,

l'heure de prendre la clé des champs.

C'est un spectacle à voir que la sortie du troupeau, le soir. Je ne vous le décrirai pas ; d'autres l'ont fait avant moi et bien mieux que je ne le saurais.

— Alors, c'est donc un pâturage ? dites-vous.

Mais, sans doute. Un magnifique pâturage, entre les Alpes et le Jura. Certaines beautés, particulières à ces deux natures si différentes, font ici le plus heureux mariage. Pelouses d'herbe fine et frisée, où fleurs de la plaine et fleurs de la montagne semblent enchantées de se rencontrer. La grande marguerite des prés y jase avec l'orchis vanillé, tandis que le bouton d'or fait sa cour à la petite gentiane bleue, à l'ombre d'un haut sapin, un de ces sapins du Jura, aux longues branches traînantes.

Isolé, au milieu de la prairie, un chêne majestueux, comme tous les chênes, et sous les rameaux duquel, lasses et satisfaites, les vaches viennent attendre le moment de la traite.

Tout autour, des bois de sapins, où la mousse s'étend en moëlleux tapis. Entre ces bois, de lumineuses échappées sur le lac, sur les montagnes et sur la plaine. Ici, le plateau vaudois, jusqu'au Jura ; puis, le petit lac avec les dernières sommités de la chaîne de Savoie, que termine brusquement le Salève. Là, le canton de Fribourg et ses alpes de Gruyère, du Moléson à la Dent de Lys.

A la suite, Jaman, les rochers de Naye et, en descendant, Caux, Glion, puis Clarens, Montreux, Chillon et la plaine du Rhône.

Au second plan, les Alpes vaudoises presque au complet : Diablerets, Tours d'Aï, Muveran, Dent de Morcles. Dans le fond, sentinelle avancée des hautes cimes valaisannes, la pyramide neigeuse du Velan. Enfin, en revenant, à droite, la Dent du Midi, dans toute sa splendeur.